

de Montmagny-L'Islet (M. Fortin), que l'adresse suivante soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général du Canada :

A Son Excellence le très honorable Vincent Massey, membre de l'Ordre des compagnons d'honneur, Gouverneur général et commandant en chef du Canada.

Qu'il plaise à Votre Excellence :

Nous, très fidèles et loyaux sujets des Communes du Canada, en Parlement assemblés, demandons qu'il nous soit permis d'offrir nos humbles remerciements à Votre Excellence pour le gracieux discours que Votre Excellence a adressé aux deux Chambres du Parlement.

(Texte)

M. Louis Fortin (Montmagny-L'Islet) : Monsieur l'Orateur, au début de mes remarques, je voudrais vous présenter les hommages des membres de la Chambre. Bien avant que les électeurs de Montmagny-L'Islet ne me fassent l'honneur de les représenter au Parlement, j'avais appris à vous connaître. Par une lecture assidue du compte rendu officiel des débats, j'ai été à même d'apprécier, dans le passé, vos brillantes qualités de parlementaire et, par-dessus tout, votre impartialité. Je sais que tous les membres de la Chambre partagent mes sentiments à votre endroit et qu'ils se joignent à moi pour vous souhaiter beaucoup de satisfaction dans l'accomplissement de vos devoirs. Je désire également vous assurer de mon entier dévouement et de ma loyauté indéfectible.

Permettez-moi d'exprimer ma gratitude au très honorable premier ministre (M. Diefenbaker) qui m'a confié la tâche, à la fois délicate et difficile, d'appuyer l'Adresse en réponse au discours du trône. J'accepte ce témoignage au nom de mes électeurs et en mon nom personnel, mais je le considère surtout comme un témoignage adressé à mes concitoyens de la province de Québec. Il a voulu me témoigner sa confiance et son amitié; je m'en honore grandement.

Il est vrai, monsieur l'Orateur, que j'arrive un peu en retard. J'ai eu, cependant, l'occasion de faire connaissance avec à peu près tous les membres de la Chambre et, ayant eu l'avantage d'être élu au cours d'une élection complémentaire,—étrange coïncidence,—j'ai pu rencontrer, dans ma circonscription, un bon nombre de députés qui étaient en vacances au mois de septembre dernier.

Je manquerais sûrement à mon devoir, monsieur l'Orateur, si je ne rendais un hommage particulier aux électeurs de Montmagny-L'Islet que je suis extrêmement fier de représenter. Je ne perds pas de vue que la circonscription de Montmagny-L'Islet a été depuis sa création, il y a vingt-cinq ans, représentée par un député libéral. Je ne perds pas de vue, non plus, que le vote qu'on

m'a donné est extrêmement significatif, puisque j'avais demandé à la population de dire, par son vote, si oui ou non elle approuvait jusqu'en septembre dernier la politique du Gouvernement. Le vote a été significatif aussi parce que ma circonscription est à la fois urbaine et rurale. Par conséquent, il a été possible aux gens de toutes les classes de la société d'indiquer leur point de vue sur la politique du Gouvernement.

Ma circonscription est située sur la rive sud du fleuve Saint-Laurent, à 30 milles à l'est de la ville de Québec. Elle est bornée au nord par le fleuve Saint-Laurent, à l'est par la circonscription de Kamouraska, au sud, par la frontière américaine, et à l'ouest, par la circonscription de Bellechasse. Comme je le disais, ma circonscription est à la fois urbaine et rurale. A peu près toutes les paroisses de la circonscription de Montmagny-L'Islet sont, cependant, des paroisses agricoles. Je suis en quelque sorte le porte-parole d'une classe agricole méritante et, à la fois, d'une classe ouvrière qui gagne avec beaucoup de satisfaction sa vie de tous les jours.

Je me permettrai de signaler, en passant, le plaisir que j'ai éprouvé à la lecture du discours du trône, lorsque j'ai constaté que le Gouvernement allait mettre de l'avant, dès cette année, un projet de loi visant l'assurance-récolte, parce que cette demande m'a souventes fois été formulée dans ma circonscription; aussi, est-ce avec plaisir que je voterai en faveur de cette mesure.

Monsieur l'Orateur, il est un point, peut-être personnel, que je ne puis m'empêcher de souligner tout de même. Je ne puis dire toute l'émotion qui m'a étreint hier lorsque, pour la première fois, j'ai franchi le seuil de cette Chambre. Je me suis rappelé alors que je représente ici la troisième génération dans ma famille. En 1920, mon grand-père siégeait ici; en 1930, ce fut mon père. Je suis disposé, monsieur l'Orateur, à suivre leurs traces et à donner le meilleur de moi-même à mon pays.

Étant donné que je représente ici une circonscription de la région immédiate de Québec, je crois devoir souligner que je suis le seul au nombre des anciens combattants. J'ai toujours été mêlé aux organisations des anciens combattants dans ma région, et je sais qu'ils comptent beaucoup sur moi; aussi, me fait-il plaisir de les assurer de mon entier dévouement.

Je désire féliciter l'honorable député de Provencher (M. Jorgenson) qui a proposé tout à l'heure la motion avec beaucoup de maîtrise et de pondération. J'ai écouté attentivement son discours. Je crois bien que les problèmes de la partie Ouest de notre pays sont sensiblement les mêmes que ceux auxquels nous